



CONFINEMENT... ET APRÈS ?

Depuis le 16 mars dernier et l'annonce du confinement national, le télétravail est devenu la règle à Orange. Celles et ceux qui n'ont pas pu entrer dans ce dispositif ont bénéficié d'Autorisations Spéciales d'Absence (ASA) Garde d'Enfants de moins de 16 ans, ou d'ASA Covid-19, sans perte de revenu ni recours au chômage partiel.

L'annonce par le Président de la République d'un déconfinement décidé à partir du 11 mai, oblige les entreprises à préparer le retour des salariés au bureau. Les grandes lignes du Plan de Reprise d'Activité (PRA) ont donc été présentées.

A chaque étape de cette gestion de crise sanitaire, les plénières CSE extraordinaires s'enchaînent, toujours au téléphone. Preuve d'un dialogue social riche et constructif ? Pas si sûr...

Reprise, vraiment ?

Pour commencer, **FOCom** n'aime pas beaucoup la terminologie « Plan de Reprise d'Activité », car pour que l'activité « reprenne », encore faudrait-il qu'elle ait été arrêtée !

Or, un Plan de Continuité de l'Activité (PCA) a été mis en place, particulièrement efficace à TGI car selon les résultats du sondage, 92,8 % de répondants TGI sont en télétravail, 7,1 % de salariés sur site. Seuls 0,1% se sont déclarés absents pour un motif professionnel ou personnel.

Qui parle donc d'arrêt ? Nous aurions préféré « Plan de Retour sur Site »...

Un redémarrage très progressif...

Des mesures de distanciation (référence 1,5 m dans les salles de réunion, les bureaux, le restaurant), de balisage des circulations, d'entretien des locaux, de dotation de matériel sanitaire (masques, gel, lingettes désinfectantes, ...) sont en train d'être planifiées et mises en œuvre en fonction des métiers, des sites, et des situations.

Chaque site ne rouvrira que quand l'ensemble des critères fixés au cahier des charges sera vérifié.

N'attendez donc pas de retour au bureau de sitôt, et ce dans la limite de 50 % du capacitaire du site, et sous réserve de pouvoir assurer la distanciation. Les restaurants d'entreprise et RIE rouvriront eux aussi progressivement.

Pour une grande majorité de salariés TGI (77 %), le télétravail restera la règle, puisque leur activité tertiaire n'exige pas de présence sur site obligatoire. Seuls les 5 % de salariés dont la présence permanente sur site est requise continueront d'y accéder. Puis progressivement, les 18 % de salariés TGI dont l'activité exige une présence occasionnelle seront autorisés à venir.

Sondage (et analyse) flash !

La restitution du sondage « flash » proposé mis avril a également été présentée. Selon Orange, 91 % des répondants « se sentent bien »... Cette analyse un peu trop « flash » de la Direction se doit néanmoins d'être nuancée.

Car plus d'un salarié sur trois (34,4 %) a répondu entre 1 et 3 à cette même question, sur une échelle de 5. Pour **FOCom**, c'est le signe d'un réel malaise, l'occulter par excès d'optimisme risquerait de laisser des salariés au bord du chemin.

Nous aurions notamment aimé que ce questionnaire évalue mieux votre ressenti sur la charge de travail, sur la qualité de votre environnement de travail à domicile, ... Etes-vous en maison ou en appartement ? Seul·e ou en famille ? Disposez-vous d'un espace de travail dédié et au calme ? Avez-vous des enfants scolarisés à gérer, en plus de votre activité professionnelle ? ...

Car l'appréciation de votre qualité de vie au (télé) travail dépend aussi fortement de ces conditions-là. Certains d'entre vous (et surtout certaines malheureusement, tant nous mesurons l'effet désastreux du confinement sur la condition des femmes portant encore trop lourdement la majorité des tâches familiales) vont sortir de cette période totalement épuisés... et avec 6 JTL imposés Covid-19 en moins, de surcroît !

FOCom n'oublie pas non plus tous les salariés qui, eux, vivent très bien le télétravail. Espérons qu'après la crise sanitaire, la barrière psychologique qui empêchait la Direction et certains managers d'accorder 3 jours de télétravail par semaine (bien que prévu dans l'accord), saura être levée...

Décisions ASC... à mettre en œuvre !

FOCom, toujours porté par l'esprit constructif et de compromis, a contribué à l'élaboration du budget ASC 2020, avant d'en soutenir l'adoption en plénière. Ce budget reconduit à grosses mailles le niveau des prestations récurrentes 2019 (hors utilisation de réserves exceptionnelles) : compte-familial, activités locales, Noël, rentrées scolaires, heureux événements, aide handicap, ...

Ainsi, la principale dotation du **compte-familial** restera indexée sur le Quotient Familial (QF), selon le barème suivant :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5
850 €	800 €	750 €	700 €	650 €
QF6	QF7	QF8	QF9	QF10
600 €	550 €	500 €	450 €	400 €
QF11	QF12	QF13	QF14	QFNV
350 €	300 €	250 €	200 €	150 €

Emploi 2019 : -4,5% !

FOCom regrette que le document présenté par la Direction reste global sur l'ex-périmètre IMTW, et non pas sur notre périmètre TGI actuel.

Ce choix éditorial fausse la vision donnée, car WIN recrute... En ne regardant que TGI, les Equivalents Temps Plein continuent de baisser, à un niveau inédit : -4,5 % en 2019 (dont -3,0 % pour les effectifs internes, et -12,2 % pour la sous-traitance) !

Avec seulement 43 recrutements externes en 2019 à TGI, on est bien loin de compenser les quelques 200 départs définitifs. L'innovation Corporate du Groupe accélère donc sa dégringolade !

A défaut de pouvoir valider le QF2020 pour l'instaurant (le CSE Central tardant lui aussi à s'organiser), votre niveau de QF2019 est reconduit. Les nouveaux arrivants seront positionnés au QF13 en attendant, avec rattrapage possible ensuite.

Ces décisions vont dans le bon sens, même si pour **FOCom**, en cette année si particulière, certaines prestations auraient pu être simplifiées pour ne pas surcharger la rentrée (comme les remboursements sur facture par exemple).

Reste désormais à les mettre en œuvre. Mais malheureusement cette étape risque de durer encore quelques mois : le Système d'Information est encore loin d'être opérationnel pour que vous puissiez commander vos droits ASC. **FOCom** demande par ailleurs que les 5 salariés du CSEE TGI, actuellement confinés et sans qui rien ne pourra se faire concrètement, soient rapidement associés à cette mise en œuvre. Leur Plan de Reprise d'Activités a été demandé au Bureau par **FOCom**, nous espérons sa présentation rapidement.

Et la recherche ?

Christian LUGINBUHL (DOP) présente l'avancement des 10 chantiers de transformation TGI issus du projet Vanille. Les « success stories » affichées sont intéressantes, néanmoins **FOCom** déplore le manque d'indicateurs d'avancement, de succès (ou d'échecs), l'absence de volets économique ou ressources humaines.

Mais surtout, **FOCom** relève un oublié de marque à cette présentation : l'activité Recherche n'y est jamais évoquée, même pas via ses interactions avec les portefeuilles innovation.

Autres points FOorts, en bref...

Secret médical ? Orange a récemment communiqué « *Tout salarié présentant le moindre symptôme devra en faire la déclaration immédiate à son manager [...] Ses collègues dans son entourage immédiat dans les jours précédents seront informés par la voie managériale* ». **FOCom** comprend l'intention de limiter la propagation du virus. Cependant, un salarié **ne peut être obligé** de dévoiler une donnée médicale à son manager. La Direction l'a reconnu : seul un médecin reste garant du secret médical.

Garde d'enfants après le 11 mai : FOCom s'insurge contre le principe énoncé dans @noo, qui imposerait aux parents contraints par une garde d'enfants entre le 11 mai et le 2 juin, hors télétravail, de poser 2 jours de congés par semaine. Le dépôt d'ASA Covid-19 devrait rester la seule règle, sans perte.

VOS CONTACTS FOCom

CHEVALIER J-Philippe	OLN, Belfort	06 71 58 01 14
FLAMANT Eric	OLS, Caen	06 30 09 70 00
BATAILLE Guillaume	OLS, Chatillon	06 78 46 38 86
PETERS Juventin	OLS, Guyancourt	06 87 25 26 91
PERRUFEL Micheline	OLS, Cesson	06 07 10 19 19
DOUSSON Christophe	OLN, Lannion	06 89 14 59 87
ETIENNE Régine	OT, Blagnac	06 31 61 01 49

Marre du papier ? Abonnez-vous !

<http://je-m-abonne.focom-imtw.fr>



J'adhère !

Votre meilleur défenseur

<http://www.focom-orange.fr>



téléchargez nos tracts
<http://bit.ly/inFOce-IMTW>